

ACCORD DES PEUPLES

Avril 23, 2010 Accord des Peuples

Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Mère Terre

22 avril Cochabamba, la Bolivie

ACCORD DES PEUPLES

Aujourd'hui, notre Mère Terre est blessée et le futur de l'humanité est en danger.

Si le réchauffement global augmente de plus de 2 degrés de Celsius, une situation à laquelle le « Accord de Copenhague » pourrait mener, il y a une probabilité de 50% que les dommages provoqués à notre Mère Terre soient totalement irréversibles. Entre 20% et 30% des espèces sont en danger de disparaître. De grandes extensions de forêts seraient affectées, des sécheresses et les inondations affecteraient différentes régions de la planète, les déserts augmenteraient, et la fonte des calottes glaciaires polaires et des glaciers les Andes et en Himalaya empirerait. Beaucoup d'États insulaires disparaîtraient et l'Afrique subirait un accroissement de la température plus de 3°C. De même, on aura réduction de la production d'aliments dans le monde avec des effets catastrophiques pour la survie des habitants de vastes régions de la planète, et augmenterait de manière dramatique le nombre d'affamés le monde, qui dépasse déjà le chiffre de de 1.020 millions de personnes.

Les corporations et les gouvernements des pays appelés « plus développés », en complicité avec un segment de la Communauté scientifique, nous poussent à examiner le changement climatique comme un problème réduit à l'élevation de la température sans interroger la cause qui est le système capitaliste.

Nous faisons face à la crise terminale du modèle de civilisation patriarcal, basé la soumission et la destruction êtres humains et de la nature, qui a été accélérée avec la révolution industrielle.

Le système capitaliste nous a imposé une logique de concurrence, de progrès et de croissance illimitée. Ce régime production et consommation cherche le profit sans limite, en séparant les humains de la nature, en établissant une logique de domination sur celle-ci, en transformant tout en marchandise : l'eau, la terre, le génome humain, les cultures ancestrales, la bio-diversité, la justice, l'éthique, les droits des peuples, la mort et la vie elle-même.

Sous le capitalisme, la Mère Terre se transforme seulement en source de matières premières et les êtres humains dans des moyens production et dans des consommateurs, dans des personnes qui valent ce pourquoi ils ont et non ce pourquoi sont.

Le capitalisme requiert une industrie militaire puissante pour son processus d'accumulation et le contrôle des territoires et des ressources naturelles, en réprimant la résistance des peuples. Il s'agit d'un système impérialiste de colonisation de la planète.

L'humanité est face à un grand dilemme : continuer sur le chemin du capitalisme, la déprédation et la mort, ou entreprendre le chemin de l'harmonie avec la nature et le respect de la vie. Il est impératif de forger un nouveau système, qui restaure l'harmonie avec la nature et entre les êtres humains. Il ne peut seulement y avoir équilibre avec la nature que s'il y a de l'équité entre les êtres humains.

des interférences anthropogéniques dangereuses pour le système climatique ». Notre vision est basée sur le principe des responsabilités historiques communes mais différenciées, exiger que les pays développés soient compromis avec des objectifs quantifiés de réduction d'émissions qui permettent de retourner les concentrations de gaz d'effet serre l'atmosphère à **300 ppm** et ainsi, à limiter à l'accroissement de la température moyenne globale à un niveau **maximal de 1°C**.

En soulignant la nécessité d'action urgente pour obtenir cette vision, et avec l'appui des peuples, des mouvements et des pays, les pays développés devront se compromettre avec des objectifs ambitieux de réduction d'émissions qui permettent d'atteindre des objectifs à court terme, en maintenant notre vision pour l'équilibre du système climatique de la Terre, en accord avec le dernier objectif de la Convention.

La « vision partagée » pour « l'Action Coopérative à long terme » ne doit pas être réduite dans la négociation de changement climatique, à définir la limite dans l'accroissement de la température et la concentration de gaz d'effet serre l'atmosphère, mais doit comprendre de manière intégrale et équilibrée un ensemble de mesures financières, technologiques, d'adaptation, de développement de capacités, de patrons de production, consommation et autres essentiels comme la reconnaissance des droits de la Mère Terre pour reconstituer l'harmonie avec la nature.

Les pays responsables développés et principaux du changement climatique, assumant leur responsabilité historique et actuelle, doivent reconnaître et honorer leur dette climatique dans toutes ses dimensions, comme base pour une solution juste, effective et scientifique au changement climatique. Dans ce cadre nous exigeons des pays développés :

- Qu'ils reconstituent aux pays en développement l'espace atmosphérique qui est occupé par ses émissions de gaz d'effet serre. Ceci implique la décolonisation de l'atmosphère par la réduction et l'absorption de ses émissions.
- Qu'ils assument les coûts et les nécessités de transfert de technologie des pays en développement par la perte d'occasions de développement par le fait de vivre dans un espace atmosphérique restreint.
- Qu'ils assument la responsabilité les centaines de millions de personnes qui doivent migrer à cause du changement climatique qu'ils ont provoqué et qu'il éliminent leurs politiques restrictives de migration et qu'ils offrent à celui qui est migrants une vie digne et avec tous les droits de son pays.
- Qu'ils assument la dette de l'adaptation relatif aux impacts du changement climatique dans les pays en développement en fournissant les moyens pour prévoir, diminuer et s'occuper des dommages qui apparaissent de leurs émissions excessives.
- Qu'ils honorent ces dettes comme une partie d'une dette plus grande avec la Terre Mère en adoptant et en appliquant la Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère dans les Nations Unies.

L'accent ne doit pas être seulement sur la compensation financière, mais également sur une justice valorisante, comprise comme la restitution de l'intégrité à notre Terre et tous ses êtres.

Nous déplorons des tentatives par les pays d'annuler le protocole de Kyoto, qui est le cadre légal obligatoire unique d'instrument pour la réduction d'émissions des gaz participant à l'effet de serre par les pays développés.

Nous informons le monde que, en dépit de leur obligation de réduire des émissions, les pays développés ont augmenté leurs émissions de 11.2% de la période de 1990 à 2007.

Nous proposons aux peuples du monde la récupération, la réévaluation et le renforcement des connaissances, des sagesse et des pratiques ancestrales des Peuples Indigènes, qui est affirmés dans l'expérience et la proposition de « Vivre Bien », en reconnaissant la Mère Terre comme un être vivant, avec lequel nous avons une relation indivisible, interdépendante, complémentaire et spirituelle.

Pour faire face au changement climatique nous devons reconnaître la Terre Mère comme la source de la vie et forger un nouveau système basé les principes de :

- harmonie et équilibre entre tous et avec tout.
- complémentarité, solidarité, et équité
- bien-être collectif et satisfaction des nécessités fondamentales de tous en harmonie avec la Mère Terre
- respect aux Droits de la Mère Terre et des Droits Humains
- reconnaissance de l'être humain, ce pourquoi il est et non ce pourquoi a
- élimination de toute forme colonialisme, impérialisme et interventionnisme
- paix entre les peuples et avec la Terre Mère.

Le modèle que nous préconisons n'est pas le développement destructif ni illimité. Les pays ont besoin de produire des biens et des services pour satisfaire les nécessités fondamentales de leur population, mais en aucune manière ils ne peuvent continuer par ce chemin de développement dans lequel les pays les plus riches ont laissé une trace écologique 5 fois plus grand que ce que la planète est capable de supporter. Actuellement on a dépassé déjà dans plus de 30% la capacité de la planète à se régénérer. À ce rythme de surexploitation de notre Terre Mère on aurait besoin de 2 planètes pour le 2030.

Dans un système interdépendant, dont les êtres humains ne sont qu'un des composants, il n'est pas possible de reconnaître des droits seulement à la partie humaine sans provoquer un déséquilibre dans tout le système. Pour garantir les droits humains et reconstituer l'harmonie avec la nature il est nécessaire de reconnaître et d'appliquer effectivement les droits de la Terre Mère.

Pour cela nous proposons le projet suivant de Déclaration Universelle de Droits de la Terre Mère, dans lequel il est consigné :

- Droit à la vie et d'exister ;
- Droit d'être respectée ;
- Droit à la régénération de sa biocapacité et de continuation de ses cycles et de ses processus vitaux libre de l'impact humain ;
- Droit de maintenir son identité et intégrité comme être différencié, auto-régulé et inter-relié ;
- Droit à l'eau comme source de vie ;
- Droit à l'air propre ;
- Droit à la santé intégrale ;
- Droit d'être libre de la contamination et de la pollution, libre des déchets toxiques et radioactifs ;
- Droit d'être libre des altérations génétiques et de ne pas être modifiée dans sa structure en menaçant son intégrité ou fonctionnement vital sain.
- Droit à une restauration pleine et rapide s'il y a violation des droits reconnus dans cette Déclaration causés par les activités humaines.

La « vision partagée » est de stabiliser les concentrations de gaz d'effet serre, pour rendre effectif l'Article 2 de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, qui détermine « la stabilisation des concentrations de gaz d'effet serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche

L'accent ne doit être seulement sur la compensation économique, mais principalement sur la justice fortifiante - il est de dire en restituant l'intégrité aux personnes et les membres qui forment une Communauté de vie dans la Terre.

Les Etats-Unis en raison de la consommation illimitée a augmenté ses émissions de GEI dans 16.8% pendant la période 1990 à au 2007, en émettant comme moyenne entre 20 et 23 tonnes annuelles de CO2 par habitant, ce qui représente plus de 9 fois les émissions correspondant à un habitant moyenne du Tiers Monde, et plus de 20 fois les émissions d'un habitant de l'Afrique Sub-saharienne.

Nous rejetons de manière absolue « L'accord de Copenhague » illégitime, qui permet aux pays développés d'offrir des réductions insuffisantes de gaz d'effet serre, basées des compromis volontaires et individuels, qui violent l'intégrité environnementale de la Terre Mère en nous conduisant à une augmentation d'autour de 4°C.

La prochaine Conférence sur le Changement Climatique qui se fera à la fin d'année 2010 à Mexico, doit approuver l'amendement au Protocole de Kyoto, pour la seconde période de compromis à s'initier en 2013 à 2017 où les pays développés doivent se compromettre des réductions domestiques significatives d'au moins de 50% par rapport à l'année de base de 1990, non inclues les marchés de carbone et autres systèmes de déviation qui masquent l'inaccomplissement des réductions réelles d'émissions de gaz d'effet serre.

Nous requérons d'établir d'abord un objectif, pour l'ensemble des pays développés, pour ensuite effectuer l'assignation individuelle pour chaque pays développé, dans le cadre d'une comparaison d'efforts entre chacun d'eux, maintenant tel quel le système du Protocole de Kyoto pour les réductions des émissions.

Les Etats-Unis d'Amérique, dans son caractère de seul pays de la Terre de l'Annexe 1 qui n'a pas ratifié le Protocole de Kyoto a une responsabilité significative devant tous les peuples du monde, dans la mesure où il doit ratifier le Protocole de Kyoto et s'engager à respecter et se soumettre aux objectifs de réduction d'émissions à l'échelle de toute son économie.

Nous, les peuples, nous avons les mêmes droits à être protégé contre les effets nuisibles du changement climatique et nous rejetons la notion d'adaptation au changement climatique en tant que compris comme émission face aux impacts provoqués par les émissions historiques des pays développés. C'est eux-mêmes qui doivent adapter leurs modes de la vie et de consommation face à cette urgence globale. Nous nous voyons forcés de faire face aux impacts du changement climatique, en considérant l'adaptation comme un processus et non comme une imposition, et en outre comme un outil qui sert leur à résister, en démontrant qu'il est possible de vivre en harmonie sous un modèle de vie différent.

Il est nécessaire de construire un fond d'adaptation exclusif pour faire face au changement climatique gérée et conduite de manière souveraine, transparente et équitable par nos États. Ces fonds devraient servir à évaluer les impacts et les coûts de changement climatique dans les pays en voie de développement et les besoins dérivant de ces impacts, enregistrer et contrôler l'appui de la part des pays développés. Ce fond devrait également inclure un mécanisme de compensation pour les dommages actuels et futurs, pour la perte d'occasions dues à des événements extrêmes et progressifs, et des coûts additionnels qui pourraient se présenter si notre planète surpasse les seuils écologiques, tels que ces impacts qui font obstacles au droit de « Vivre Bien. »

L'« Accord de Copenhague » imposé aux pays en voie de développement par quelques états, au delà d'offrir simplement les ressources insuffisantes, prétend en lui-même diviser et créer la confrontation entre les peuples et d'extorquer les pays en voie de développement en plaçant des conditions sur

l'accès aux ressources d'adaptation et de réduction. Nous affirmons également en tant qu'inacceptable la tentative dans les processus de la négociation internationale de classer les pays en voie de développement pour leur vulnérabilité au changement climatique, produisant des conflits, des inégalités et de la ségrégation parmi eux.

L'immense défi auquel nous faisons face comme humanité, pour arrêter le réchauffement de la planète et refroidir la planète sera, seulement obtenu en poursuivant une transformation profonde dans l'agriculture vers un modèle soutenable de production agricole campagnard et indigène. Il faut inclure aussi autres modèles et pratiques ancestrales écologiques qui contribuent à résoudre le problème du changement climatique et assurent la Souveraineté Alimentaire, *comprise comme le droit des peuples de contrôler ses propres semences, terres, eau et la production d'aliments, garantissant, à travers une production en harmonie avec la Terre Mère, localement et culturellement appropriée, l'accès des peuples à des aliments suffisants, variés et nutritifs en complémentarité avec la Terre Mère et en approfondissant la production autonome (participante, communautaire et partagée) de chaque nation et des peuples.*

Le Changement Climatique produit déjà des impacts profonds sur l'agriculture et les modes de vie des peuples indigènes et campagnards du monde et ces impacts seront aggravés dans le futur.

Les terres cultivables vue à travers son modèle social, économique et culturel de production capitaliste globalisé et sa logique de production d'aliments pour le marché et non pour remplir le droit à l'alimentation, sont une des causes principales du changement climatique. Ses outils technologiques, commerciaux et politiques ne font pas plus qu'approfondir la crise climatique et augmenter la faim la planète. Pour cette raison nous rejetons les Traités de libre Commerce et Accords d'Association et toute forme d'application des Droits de Propriété Intellectuelle sur la vie, les paquets technologiques actuels (agrochimiques, transgéniques) et ceux qui offrent des fausses solutions (agrocombustibles, geo-ingénierie, nanotechnologie, technologie « Terminator » et semblables) qui ne font qu'accentuer la crise actuelle.

De même nous dénonçons comment ce modèle capitaliste impose des mega-projets d'infrastructure, l'envahissement des territoires avec des projets d'extraction, il privatise et mercantilise l'eau et militarise les territoires en expulsant les peuples indigènes et campagnards de leurs territoires, en empêchant la Souveraineté Alimentaire et en approfondissant la crise socio-environnementale. Nous exigeons de reconnaître le droit de tous les peuples, les êtres vivants et la Terre Mère à accéder et jouir de l'eau et soutenons la proposition du Gouvernement de la Bolivie pour reconnaître à l'eau comme un Droit Humain Fondamental.

La définition de forêt utilisée dans les négociations de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, laquelle inclut des plantations, est inacceptable. Les monocultures ne sont pas des forêts. Par conséquent, nous exigeons une définition à des fins de négociation qui reconnait les bois indigènes et la forêt et la diversité des écosystèmes de la terre.

La *Déclaration de l'ONU sur les Droits des Peuples Indigènes* doit être pleinement reconnue, mise en oeuvre et intégrée dans les négociations de changement climatique.

La meilleure stratégie et action pour éviter la déforestation, la dégradation et protéger les bois indigènes et la forêt, est de reconnaître et de garantir les droits collectifs les terres et les territoires considérant spécialement que la majorité des bois et des forêts sont dans les territoires des peuples et nations indigènes, Communautés campagnardes et traditionnelles.

Nous condamnons les mécanismes de marché, comme le mécanisme de REDD (Réduction d'émissions par la déforestation et la dégradation de forêts) et ses versions + et ++, qui violent la souveraineté des Peuples et son droit au consentement libre, préalable et informé, ainsi qu'à la

volonté politique. Ce financement doit être direct, sans accord et ne pas nuire à la souveraineté nationale ni à l'autodétermination les Communautés et les groupes les plus touchés.

Vu l'inefficacité du mécanisme actuel, dans la Conférence du Mexique on doit établir un nouveau mécanisme de financement qui fonctionne sous l'autorité de la Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique en rendant des comptes à cette dernière, avec une représentation significative des pays en développement pour garantir l'accomplissement des compromis de financement des pays (Annexe 1).

On a constaté que les pays développés ont augmenté leurs émissions, pendant la période 1990 – 2007, nonobstant d'avoir déclaré que la réduction serait substantiellement aidé et facilité avec des mécanismes de marché.

Le marché de carbone a été transformé une affaire lucrative, en commercialisant notre Terre Mère. Celui-ci ne représente pas une alternative pour affronter le changement climatique, puisqu'il pillent et dévaste, la terre et l'eau y compris la vie elle-même.

La crise financière récente a démontré que le marché est incapable de gérer le système financier. Celui-ci est fragile et incertain devant la spéculation et l'apparition d'agents intermédiaires, par conséquent, ce serait une irresponsabilité totale laisser dans ses mains les soins et la protection de l'existence humaine elle-même et de notre Terre Mère.

Nous considérons inadmissible que les négociations en cours, prétendent créer de nouveaux mécanismes, qui étendent et favorisent le marché de carbone, parce que les mécanismes existants n'ont jamais résolu le problème du Changement Climatique, ni n'ont été transformés en actions réelles et directes pour la réduction des gaz à effet de serre.

Il est indispensable d'exiger la réalisation des engagements assumés par les pays développés dans la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique en ce qui concerne le développement et le transfert de technologie, ainsi que de rejeter « la vitrine technologique » proposée par des pays développés qui commercialisent seulement leur technologie sur le marché. Il est essentiel d'établir des directives afin de créer un mécanisme multilatéral et multidisciplinaire pour la commande, la gestion, et l'évaluation participatives de l'échange des technologies. Ces technologies doivent être utiles, propres, et socialement adéquates. De même, il est fondamental d'établir des fonds pour le financement et l'inventaire des technologies qui sont appropriées et exemptes de droits de propriété intellectuelle. Les brevets, en particulier, devraient se déplacer des mains des monopoles privés au domaine public afin de favoriser l'accessibilité et les coûts plus bas.

La connaissance est universelle, et pour aucun motif elle ne peut faire l'objet de propriété privée ni d'une utilisation privée, pas plus que ses applications sous forme de technologies. Il est du devoir des pays développés de partager leur technologie avec des pays en développement, de créer des centres de recherche pour la création de technologies et innovations propres, ainsi que de défendre et promouvoir leurs développement et application pour vivre bien. Le monde doit récupérer, apprendre, re-apprendre les principes et les approches du legs ancestral de ses peuples originaires, pour arrêter la destruction de la planète. Il doit aussi favoriser les connaissances et pratiques ancestrales et récupérer la spiritualité s'il veut récupérer la capacité de vivre bien en harmonie avec la Terre Mère.

Considérant le manque de volonté politique des pays développés pour accomplir de manière effective, leurs engagements et obligations assumés dans la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et le Protocole de Kyoto, et face à l'absence d'une instance légale internationale, qui prévoit et sanctionne toutes ces infractions et crimes climatiques et

souveraineté d'États nationaux. Et il viole les droits, us et coutumes des Peuples et les Droits de la Nature.

Les pays polluants sont obligés de transférer de manière directe les ressources économiques et technologiques pour payer la restauration et le maintien des bois et des forêts, pour les peuples et les structures organiques ancestrales indigènes, originaires, campagnardes. Ceci devra être une compensation directe et additionnelle aux sources de financement engagées par les pays développés, hors du marché de carbone et jamais en se servant des mécanismes comme les compensations de carbone (offsets). Nous exigeons des pays, qu'ils arrêtent les initiatives locales dans les bois et les forêts, basés des mécanismes de marché et qui proposent que des rënditaux inexistantes et conditionnés. Nous exigeons des gouvernements un programme mondial de restauration des bois indigènes et des forêts, dirigé et administré par les peuples, en mettant en oeuvre des semences forestières, fruitières et de flore autochtone. Les gouvernements doivent éliminer les concessions forestières et soutenir la conservation du pétrole sous la terre et que s'arrête urgemment l'exploitation d'hydrocarbures dans les forêts.

Nous exigeons des États qu'ils reconnaissent, respectent et garantissent l'application effective des standards internationaux de droits humains et les droits des Peuples Indigènes, en particulier la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Indigènes, la Convention 169 de l'OIT, et d'autres instruments pertinents, dans le cadre des négociations, politiques et mesures pour résoudre les défis posés par le changement climatique. Spécialement, nous exigeons des États auxquels ils reconnaissent juridiquement l'existence du droit sur nos territoires, terres et ressources naturelles pour permettre et fortifier nos formes traditionnelles de vie et contribuer effectivement à la solution du changement climatique.

Nous exigeons la pleine application effective du droit à la consultation, à la participation et le consentement préalable, libre et informé des Peuples Indigènes dans tous les processus de négociation ainsi que dans la conception et la mise en oeuvre des mesures relatives au changement climatique.

Actuellement la dégradation environnementale et le changement climatique atteindront des niveaux critiques, étant une des principales conséquences la migration interne ainsi qu'internationale. Selon quelques projections, en 1995 ils existaient autour de 25 millions de migrants climatiques. Les estimations actuelles sont de 50 millions et les projections pour l'année 2050 sont de 200 à 1000 millions de personnes, qui seront déplacé par des situations dérivées du changement climatique. Les pays développés doivent assumer la responsabilité sur ce qui est migrants climatiques, en les faisant valoir dans leurs territoires et en leur reconnaissant leurs droits fondamentaux, à travers la signature de conventions internationales qui considèrent la définition de migrante de climatologie pour que tous les États observent leurs déterminations.

Constituer un Tribunal International de Conscience pour dénoncer, rendre visible, documenter, juger et sanctionner les violations des droits (s), des réfugiés migrants (es) et déplacés dans les pays originaires, transit et destin, identifiant clairement les responsabilités des États, compagnies et autres acteurs.

Le financement actuel destiné aux pays en développement pour changement climatique et la proposition de l'« Accord de Copenhague sont infimes ». Les pays développés doivent engager un financement annuel nouveau, additionnel à l'Aide Officielle au Développement et de source publique, d'au moins de 6% de leur PIB pour faire face au changement climatique dans les pays en développement. Ceci est viable en prenant en considération qu'ils dépensent une quantité similaire en défense nationale. En plus ils ont destiné plus 5 fois plus pour suager les banques et les spéculateurs en faillite, ce qui pose sérieusement la question de leurs priorités mondiales et leurs

environnementaux qui attentent contre les droits de la Terre Mère et l'humanité, nous exigeons la création d'un Tribunal International de Justice Climatique et Environnementale, qui ait la capacité juridique assignant de prévoir, juger et sanctionner les États, les Entreprises et les personnes, qui par action ou omission, contaminent et provoquent le changement climatique.

Il faut soutenir les États qui présentent des plaintes au Tribunal International de Justice contre les pays développés qui ne remplissent pas leurs engagements sous la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et le Protocole de Kyoto en incluant leurs engagements de réduction de gaz à effet de serre.

Nous incitons aux peuples à proposer et à promouvoir une réforme profonde de l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour que tous ses États membres accomplissent les décisions du Tribunal International de Justice Climatique et Environnementale.

Le futur de l'humanité est en danger et ne pouvons pas accepter, qu'un groupe de dirigeants de pays développés veuillent définir pour tous les autres pays, comme ils ont essayé infructueusement de le faire dans la Conférence de Parties de Copenhague. Cette décision est de la compétence de tous les peuples. C'est pourquoi la réalisation d'un Referendum Mondial, un plébiscite, est nécessaire (ou une consultation populaire) sur le changement Climatique dans lequel, tous, nous soyons interrogés: sur le niveau de réductions d'émissions que doivent rendre les pays développés et les entreprises transnationales; sur le financement que doivent fournir les pays développés; sur la création d'un Tribunal International de Justice Climatique; sur la nécessité d'une Déclaration Universelle de Droits de la Terre Mère et enfin sur la nécessité de changer l'actuel système capitaliste.

Le processus de Referendum Mondial, le plébiscite ou la consultation populaire, sera le fruit d'un processus de préparation qui assure le succès du développement de ce dernier.

Afin de coordonner nos actions internationales et mettre en oeuvre les résultats du présent « Accord des Peuples » nous appelons à construire un Mouvement Mondial des Peuples pour la Terre Mère qui se basera sur les principes de complémentarité et le respect de la diversité d'origine et de visions de ses membres, en constituant dans un espace vaste et démocratique de coordination et d'articulation d'actions au niveau mondial.

Dans un tel but, nous adoptons le plan d'action mondiale joint pour qu'au Mexique les pays développés de l'Annexe 1 respectent le cadre légal en vigueur et ils réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre de 50 % et que assument les différentes propositions contenues dans cet Accord.

Finalement, nous décidons de réaliser la 2^e Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre Mère en 2011, comme partie de ce processus de construction du Mouvement Mondial des Peuples par la Mère Terre et pour réagir face aux résultats de la Conférence de Changement Climatique qui se fera en fin d'année en Cancún, au Mexique.